

Yvelines : les anti-carrières toujours vent debout contre le projet de cimenterie

Samedi entre Breuil-en-Vexin et Sailly, les associations de lutte contre ce plan industriel ont organisé une marche sur le site pour marquer une nouvelle fois leur opposition.



Breuil-en-Vexin (Yvelines), samedi 5 septembre. Manifestation contre l'implantation d'une carrière pour une cimenterie dans le Vexin. LP/Julien Constant

Par **Julien Constant**

Le 5 septembre 2020 à 20h31, modifié le 5 septembre 2020 à 20h37

Le projet de [forage de carrières de calcaire au milieu des champs du Vexin français](#), est toujours au point mort. Mais samedi, les associations de lutte contre ce plan industriel, ont organisé une marche sur le site pour marquer une nouvelle fois leur opposition. « C'est notre première action depuis le confinement, rappelle Dominique Pélegrin, la présidente de l'association de défense de l'environnement Avl3c. Mais nous ne pouvons pas rester inactifs car cela donnerait trop de latitude à la société Calcia (groupe HeidelbergCement). »

La petite troupe constituée d'une cinquantaine d'élus et d'habitants du secteur s'est donné rendez-vous devant les mairies de Breuil-en-Vexin et Sailly avant de converger vers la zone 109 où le projet doit voir le jour.

Le paysage est somptueux, constitué de bois et de champs vallonnés à perte de vue. Dans le groupe de marcheur, Sylvie Peschard est médecin et milite contre ce projet sur lequel elle a beaucoup travaillé car elle estime qu'il va engendrer des atteintes à l'environnement, de nombreuses nuisances sonores et mais aussi des

problèmes de santé pour les riverains de ce secteur encore préservé de la région parisienne.

« J'estime que ce projet n'a aucun sens dans le monde d'aujourd'hui »

« La vallée de la Seine est un lieu déjà très pollué et cette carrière va rejeter des substances chimiques et de la poussière dans l'atmosphère, assure-t-elle. En plus, je ne crois pas une seule seconde que ce sera une production à dimension locale comme on nous le fait croire. J'estime que ce projet n'a aucun sens dans le monde d'aujourd'hui, Le calcaire est exploité ordinairement dans des secteurs non habités de province. Il pourrait être acheminé par le train à la cimenterie de Gargenville comme cela se fait déjà ailleurs ». Une mère de famille, venue de Juziers, commune voisine des installations existantes, confirme que l'activité « fait un bruit du diable qui pourrie le sommeil des riverains qui souffre de nombreuses nuisances ».

La cimenterie de Gargenville est la dernière d'Ile-de-France et souhaite toujours exploiter les sous-sols de cette zone à cheval entre les Yvelines et le Val-d'Oise mais aussi classée comme paysage remarquable. Ce projet a été accepté par l'Etat. Pour l'entreprise, il est vital car ses carrières situées à Guitrancourt approchent de l'épuisement. Les associations de défense de l'écologie et les élus du secteur ont déposé onze recours contre ce projet.

« Nous sommes prêts à monter une ZAD »

« Il y en a au moins pour cinq ans, devant les tribunaux, ajoute Dominique Pélegrin. L'une de ces affaires est aujourd'hui devant la Cour de cassation et si nous n'obtenons pas gains de cause nous irons devant la cour européenne des droits de l'homme. En attendant, Calcia pourrait commencer les travaux. Mais s'il le fait nous sommes prêts à monter une ZAD (zone à défendre) avec l'appui des propriétaires des terrains agricoles qui refusent encore de vendre à l'industriel. »

De son côté, le cimentier assurait en janvier dernier qu'il était toujours aussi motivé pour exploiter le site car il est situé dans le bassin de calcaire le plus important de France. L'industriel qui emploie environ de 300 personnes dans les